

Charte



de l'Environnement et de la Qualité

Les 7 engagements pour faire de Mapaéro une entreprise citoyenne, pour la protection de l'environnement et le respect de la qualité.

MAPAERO s'engage à :

1 Faire de la protection de l'environnement et de la qualité, les conditions de sa pérennité.

2 Promouvoir au sein de l'entreprise une véritable «attitude responsable» impliquant le dialogue, la sensibilisation, la formation, et, une organisation interne adaptée à cet objectif.

3 Agir en ambassadeur de la qualité sur l'environnement auprès de ses clients et fournisseurs, afin de promouvoir un développement durable.

4 Se comporter en entreprise citoyenne et responsable pour une amélioration continue et une concertation intégrant les attentes des clients ainsi que la prévention de la pollution.

5 Développer et privilégier les produits les moins polluants, et plus sûrs en terme d'impact sur la santé et l'environnement.

6 Respecter et anticiper les réglementations en matière de sécurité et d'environnement, en utilisant les meilleures technologies disponibles, à un coût acceptable.

7 Faire de son comportement éthique et respectueux des lois, la règle fondamentale de sa démarche commerciale..



Pamiers, 2nd October 2007,

Jean-François Brachotte
Chairman & Managing Director

Joël Loiseau
Deputy Manager